

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**RENCONTRE DES ELUS AVEC LES MEDECINS DE LA MAISON MEDICALE DE MEYRAS :  
UN MOMENT D'ECHANGES SUR LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DE  
L'ATTRACTIVITE MEDICALE**

31 mai 2018

---

Mercredi 29 mai, Martine Finiels, vice-présidente en charge de la santé, Sabine Buis, vice-présidente en charge de l'attractivité, de la relation aux territoires et de la participation citoyenne, et Jérôme Dalverny, conseiller départemental élu du canton de Haute-Ardèche, ont rencontré les médecins de la maison médicale de Meyras, afin d'échanger sur les politiques mises en place dans une optique d'augmentation de l'attractivité du territoire pour les futurs médecins. Les conseillers départementaux ont réitéré le souhait du Département de poursuivre la dynamique engagée avec les médecins du territoire pour favoriser le maintien et l'installation de nouveaux médecins. Deux sujets ont particulièrement retenu l'attention des participants : l'accueil des internes et la télémédecine.

**Accueil des internes : une politique ambitieuse**

Le Département de l'Ardèche est soucieux de l'installation durable de médecins sur le territoire. Plusieurs actions sont menées dans cet objectif : bourse de stages pour les internes, soutien aux projets immobilier de maison de santé pluridisciplinaire, organisation de réunions avec les médecins du territoire en lien avec l'ordre des médecins, valorisation du territoire ardéchois comme lieu d'installation lors des forums d'internes...

Le collège de médecins de Meyras s'est enquis des solutions de logement des internes. Il conviendra d'envisager la mobilisation des communes et des intercommunalités autour du logement. Par ailleurs, un partenariat avec l'agence de développement touristique est actuellement à l'étude, pour l'accueil durable mais également la découverte du territoire pendant la période d'internat.

**La télémédecine, une priorité pour le Département**

La télémédecine est affichée comme l'un des projets prioritaires du conseil départemental, car répondant aux enjeux d'accès aux soins facilité pour les Ardéchois et d'attractivité pour le personnel médical.

En tant que premier territoire-pilote de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Ardèche sera l'acteur d'un plan stratégique de développement basé sur un diagnostic médical et d'un plan d'action mis en œuvre à partir du second semestre 2018. Ce dispositif sera ensuite ajusté tout au long de l'expérimentation pour devenir un modèle de développement de la télémédecine en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les départements ruraux.

Cette stratégie axée sur la télémédecine s'appuie sur une autre politique soutenue par le Département, en lien avec la Drôme, autour du numérique. Le syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) apporte en effet l'outil nécessaire au bon fonctionnement de la télémédecine : la fibre numérique.

Le collège de médecins a exprimé son intérêt pour cette solution innovante, en précisant sa volonté de développer en premier lieu la télé-expertise.

---

**Département de l'Ardèche – Direction de la communication**

Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava – 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 08  
fax : 04 75 66 77 99 - Mél : [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)